

DOSSIER DE PRESSE



**Installation de bancs assis-debout
dans les différentes rues
du centre-ville**

Contacts :

Franck BOURGAIGNE
Direction Urbanisme
03 81 61 52 86

Contact presse
Catherine Adam 03 81 61 50 88
catherine.adam@besancon.fr

SOMMAIRE

Améliorer la vie et l'intégration des personnes âgées	P 3
Description d'un banc assis-debout	P 5
Implantation du mobilier « Assis-debout »	P 6

Améliorer la vie et l'intégration des personnes âgées à Besançon

Depuis 2012, la Ville de Besançon s'est déclarée **Ville Amie des Aînés**, dont l'objectif principal est d'améliorer la vie et l'intégration des personnes âgées dans l'environnement urbain.

Cette volonté politique se traduit par un faisceau d'actions à engager à court terme ou à envisager à moyen terme, dans les 3 grandes thématiques suivantes :

- 1- Bien vivre sa ville au quotidien (Habitat-Logement / Espace public / Transport, mobilité / Culture et loisirs pour moitié) ;
- 2- Rester en lien avec les autres (Lutte contre l'isolement / Participation citoyenne / Santé autonomie / Culture et loisirs pour moitié) ;
- 3- M'informer et être informé (Communication, information).

Dans sa démarche citoyenne, la Ville a réuni un comité de pilotage, a constitué un groupe de travail dans chaque domaine précité, en s'associant avec de multiples partenaires, acteurs dans les thématiques retenues.

Lors des premiers échanges du groupe de travail 1, il est très vite apparu la problématique de la mobilité des personnes âgées dans la ville, plus précisément dans le centre historique de Besançon, avec la mise en exergue d'une carence de mobilier de repos.

Ce manque de bancs s'est fait ressentir, non pas sur les places ou lieux de rencontre, mais plutôt le long des rues parcourues par les piétons.

Pour déterminer le choix du mobilier le plus adapté, les services ont intégré plusieurs paramètres :

des contraintes :

- l'exigüité des trottoirs ;
- le mobilier sera installé en secteur sauvegardé, imposant parallèlement un certain nombre d'exigences qualitatives telles que dans le choix des matériaux, du coloris gris anthracite ;
- la présence d'autres mobiliers ou équipements sur l'espace public.

des exigences : ce sont celles dépendant directement des contraintes précédentes, mais également celles définies par le maître d'ouvrage et le service gestionnaire, qui gravitent autour de qualité, sobriété et résistance. Voici celles principales qui ont guidé le choix :

- faible emprise au sol ;
- confort de l'assise : le bois étant le plus confortable, le béton ou la pierre le moins ;
- praticabilité : commodité pour s'installer, mais aussi pour se relever ;

- matériaux résistants et éprouvés : acier galvanisé ou traité, peint ou non, bois durs ;
- mobilier limitant ou facilitant les interventions ultérieures (faible surface pour des tags par exemple) ;
- design adapté au caractère urbain (aspect massif ou campagnard à exclure par exemple) ;
- conformité aux normes PMR ;
- coût maîtrisé.

A cela il convient d'ajouter d'autres critères, tels qu'une répartition équilibrée du mobilier (disposition en nombre suffisant), la longueur de l'assise (inférieure à un banc traditionnel et supérieure à un fauteuil), favoriser la rencontre ou le dialogue (accueillir 2 personnes par exemple), le développement durable (filière courte, absence de bois exotique ...).

Après analyse des besoins et critères, la Ville de Besançon a décidé de retenir un mobilier de type assis-debout, de 2 longueurs 90 et 130 cm, la structure étant en acier traité laqué de coloris gris anthracite, avec une assise en lames de frêne traité.

Le modèle retenu pour son respect du cahier des charges, son confort et son design original est celui présenté par la société Agence Conseil Mercier.com.

Dans un premier temps, 12 bancs assis-debout vont être installés dans les secteurs de Battant et de la Boucle, répartis par moitié en modèles 90 et 130.

Numéro de localisation	Adresse de localisation	Modèle d'assis-debout
1	10 Rue Pasteur	130
2	1 Rue d'Anvers	90
3	62-64 Grande Rue	90
4	1 Rue Moncey	90
5	5 Rue Ronchoux	130
6	79 Rue des Granges	130
7	60-64 Rue Bersot	130
8	28 Rue Proudhon	130
9	23 Rue des Granges	90
10	44 Rue des Granges	90
11	67 Rue d'Arènes	90
12	50 Rue Battant	130

La demande d'installation de ce type de mobilier s'étant, à l'étude, révélée assez forte, il est possible que de nouveaux lieux (points relais) apparaissent.

Aussi une seconde campagne de pose de bancs assis-debout pourrait être envisagée.

Description d'un banc assis-debout

PROFIL Assis Debout

Réf. : MC-ADSAP90-P

Assis-debout adapté aux personnes âgées
Mobilier urbain de repos momentané, en largeur 900 mm avec 2
crochets/patères sur l'arrière
> Pour 2 personnes assises

DIMENSIONS (hors tout):
Ht:930 / L: 900 / Pr: 240

DESCRIPTIF :

Piètement et ossature :
Acier noir S 235 :
Préparation par grenailage avec finition thermolaquée
Mise en teinte RAL 7016 Brillant Polyester

Assise :
Lattes de Robinier massif PEFC en provenance de Franche-Comté
Section 40x35mm
Arêtes arrondies
Finition naturelle par ponçage fin

Assemblages :
Visserie et boulonnerie en Acier Inoxydable A2

CONSEILS de Pose: Piètements scellés dans massif coulé :

- > Massif mortier de L300 x l300x ht250 en pointe de diamant
- > Mortier dosé de 350 à 400Kg de CPA
- > Ajouter 2 cadres préformés de tores à béton (200 x 200) en fil de Diam. 8mm
- > Effectuer un lissage en point de diamant jusqu'au niveau du repère de coulée des pieds
- > Installation et réglage lors de la pose du mobilier à l'aide du gabarit fourni



Mobilier proposé : design Chappuis Romain

Mobilier proposé, conçu et réalisé
en Franche-comté par

Dryade

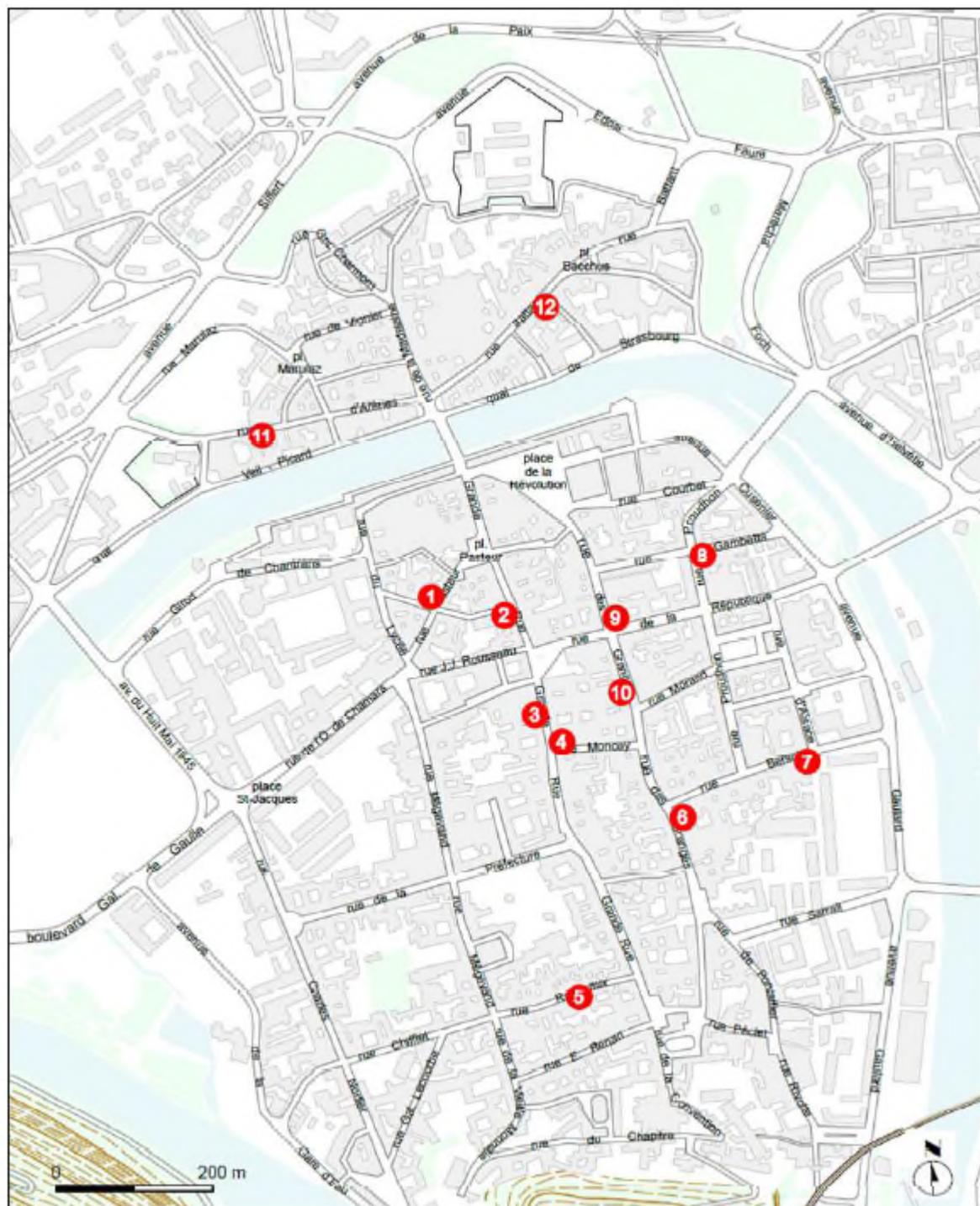
Conseil
Mercier.com

pour

Besançon
amie des aînés

Ville de
Besançon

Implantation du mobilier « Assis-debout »



1 : 10 rue Pasteur	5 : 5 rue Ronchaux	9 : 23 rue des Granges
2 : 1 rue d'Anvers	6 : 79 rue des Granges	10 : 44 rue des Granges
3 : 62-64 Grande Rue	7 : 60-64 rue Bersot	11 : 67 rue d'Arènes
4 : 1 rue Moncey	8 : 28 rue Proudhon	12 : 50 rue Battant

Installation de bancs assis dans les différentes rues du centre-ville
le 16 juillet 2013